

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le trente mars à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 22 mars 2022, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : ARLOT Serge, BOCQUERAZ Andrée , FAURE Nicole, FIAT Béatrice, FIAT Julien, GALL Philippe, GARDEN Noël, BOCQUERAZ Nathalie, GUINARD Gilles, RUET Christophe

Représenté : PROUVOST Christophe par FAURE Nicole

Votants : 11

Délibération n°20220330-02 : Approbation du compte administratif 2021

Sous la présidence de Madame BOCQUERAZ Andrée deuxième adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2021 pour le budget communal, qui s'établit ainsi

SECTION INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2020	237 965.24 €
Résultat de l'exercice 2021	209 183.05 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2021	447 148.29 €
Restes à réaliser	26 412.43 €
Résultat définitif	461 548.29 €

SECTION FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2020 (a)	81 671.17 €
Part affectée à l'investissement en 2020 = c/1068 de 2021 (b)	53671.17 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté (c=a-b)	28 000.00€
Résultat de l'exercice 2021 (d)	152 774.12 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2021 (c+d)	180 774.12 €

Hors la présence de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, identiques au compte de gestion de la trésorerie,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE

